

Communiqué de presse

À Clermont-Ferrand, le 12 juin 2020

RÉOUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES

à partir du mardi 16 juin

Depuis le confinement, les bibliothèques-médiathèques de Clermont Auvergne Métropole adaptent leurs services en appliquant les règles sanitaires pour lutter contre la propagation du virus. À partir du 16 juin, une nouvelle étape permettra aux usagers de retrouver en partie leurs lieux de lecture et de vie, soumis à quelques contraintes liées à la situation actuelle, avec le plaisir de partager avec les agents leurs curiosités et découvertes culturelles.

Les 16 bibliothèques et médiathèques du territoire accueillent plus de 740 000 visiteurs par an, comptent plus de 44 000 inscrits qui empruntent plus de 1,5 millions de documents dans l'année, participent à plus de 1100 animations culturelles et bénéficient d'une riche offre en ligne.

Après plusieurs semaines de service à emporter, ces bibliothèques, véritables portes d'accès à la culture et aux loisirs pourront de nouveau accueillir le public. Celui-ci pourra choisir des ouvrages en libre-service, déambuler dans le site, échanger des conseils de lecture avec les bibliothécaires. Une nouvelle étape avant de retrouver pleinement sa bibliothèque, véritable lieu de vie où l'on aime étudier, lire la presse, écouter de la musique ou encore profiter d'animations riches et variées.

De nouvelles conditions d'accueil et de lecture

Les médiathèques adaptent l'accueil du public aux nouvelles conditions sanitaires pour garantir la protection de tous.

- **Port du masque obligatoire et régulation des flux**

Le protocole sanitaire impose, par décret du 31 mai, le port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans. L'accès est conditionné par le respect de cette mesure mais également par la régulation des flux afin de garantir les conditions nécessaires à la distanciation sociale. Le nombre de personnes accueillies fera l'objet d'un contrôle pour maintenir une jauge sécuritaire.

Le visiteur sera également invité à utiliser du gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée.

- **Consultation des documents**

La durée de consultation en médiathèque est variable selon les sites et leur fréquentation : les usagers sont invités à restreindre le temps passé sur place au strict nécessaire pour permettre l'accès au plus grand nombre.

L'accès aux équipements informatiques peut varier selon les sites, comme habituellement il s'effectuera sur réservation et pour une durée limitée. Certains équipements seront temporairement inaccessibles (distributeurs de boissons, photocopieurs, imprimantes) selon les contraintes liées à son utilisation dans les meilleures conditions sanitaires.

- **« Prêt à emporter » maintenu et simplifié**

Le « prêt à emporter » est maintenu et permet dorénavant le retrait des ouvrages sans rendez-vous, pendant les heures d'ouverture des sites. La réservation des ouvrages par internet est cependant à privilégier sur www.bibliotheques-clermontmetropole.eu

Les retours se font *via* les boîtes de retour quand elles sont présentes. L'échéance de retour des prêts en cours est fixée au 1^{er} septembre.

Compte tenu des circonstances, la durée des abonnements aux services des bibliothèques en cours est prolongée gratuitement jusqu'au 31 décembre, sur demande, ainsi que l'inscription gratuite à distance. Pour toute nouvelle inscription, retrouvez le formulaire de demande en ligne sur www.bibliothequesclermontmetropole.eu

Des horaires d'ouverture adaptés

La réouverture s'applique aux médiathèques pouvant mettre en œuvre le protocole sanitaire, obligeant ainsi, pour certaines, à des horaires adaptés :

- Bibliothèque Alexandre-Vialatte, à Aubière
mardi, vendredi et samedi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Bibliothèque René-Guy-Cadou, à Beaumont
mardi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Bibliothèque Amélie-Murat, à Chamalières
du mardi au samedi de 9h à 15h
- Bibliothèque du Patrimoine, à Clermont-Ferrand
ouverte uniquement sur réservation par mail : bibliotheque.patrimoine@clermontmetropole.eu
- Centre de documentation La Jetée, à Clermont-Ferrand
ouverte uniquement sur réservation par mail : bibliotheque.lajetee@clermontmetropole.eu
ou par téléphone au 04 73 14 73 02
- Médiathèque Hugo-Pratt, à Cournon-d'Auvergne (*horaires habituels*)
mardi de 13h à 19h, de mercredi à samedi de 10h à 12h et de 13h à 19h
- Antenne Médiathèque Hugo-Pratt, au Cendre (*horaires habituels*)
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Médiathèque Alphonse-Daudet, à Gerzat
mercredi et vendredi de 10h à 16h, samedi de 10h à 19h
- Bibliothèque L'écume des jours, à Orcines (*horaires habituels*)
mardi de 16h30 à 19h, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h

- Médiathèque Arsène-Boulay, à Romagnat
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 12h
- Bibliothèque Rêve et Savoir, à Aulnat
mercredi, vendredi, samedi de 9h à 15h
- Médiathèque Aimé-Césaire, à Blanzat
mardi de 14h à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 16h, samedi de 10h à 19h
- Médiathèque de Jaude, à Clermont-Ferrand
mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 19h
- Médiathèque Croix-de-Neyrat, à Clermont-Ferrand
mardi de 14h à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 16h, samedi de 10h à 19h
- Bibliothèque La Plume et le trait, à Ceyrat
mercredi et vendredi de 9h à 12h
- Médiathèque Jacques-Prévert, à Lempdes
mardi de 14h à 19h, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Bibliothèque Alain-Rey, à Pont-du-Château
mardi et vendredi de 14h à 19h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Médiathèque Nicolas-Chamfort, à Saint-Genès-Champanelle
mercredi de 9h à 15h

Le respect du protocole sanitaire ne permet pas la réouverture des annexes et de la mise en service du bibliobus.

Toutes les infos sur
www.clermontmetropole.eu
 et
www.bibliotheques-clermontmetropole.eu

CONTACTS PRESSE

Direction de la communication

communication@clermontmetropole.eu

Tél. 04 73 98 35 11

Perrine Dijoux

Tél. 06 82 79 10 23

pdijoux@clermontmetropole.eu